

(A)

(N° 152.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 26 MARS 1857.

RÉVISION DU TARIF DES DOUANES ⁽¹⁾.

N° 11.

Amendement présenté par M. VAN ISEGHEM.

Cuivre et autres métaux en feuilles et clous destinés au doublage des navires de mer (1) Libres.

(1) L'importateur sera obligé de fournir un cautionnement pour les droits d'entrée, et il n'obtiendra la libre entrée définitive qu'après que le navire aura été entièrement doublé.

N° 40.

Amendement proposé par M. BOULEZ.

Tourteaux de toute espèce provenant de graines oléagineuses. Libres à l'entrée.

(1) Projet de loi, n° 102 (session de 1853-1854).

Rapport, n° 118 (session de 1854-1855).

Projet de loi modifié suivant les lois du 27 mai et du 19 juin 1856, n° 123.

Modifications proposées par le Gouvernement, n° 128.

Amendements, n° 140 et 151.